

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 AVRIL 2026

## III- AFFAIRES GENERALES

### **Rapport n°3 : Approbation de la composition d'instances intercommunales**

Il s'agit de créer et de valider la composition des 4 commissions suivantes :

Commission Maison de Santé du Fezensac	Présidente + 4 Délégués
Commission d'Appel d'Offres	Présidente + 5 Titulaires et 5 Suppléants
Commission d'attribution des places au sein de la CASITA	Présidente + 5 Délégués
Commission intercommunale d'accessibilité	Collège des élus : maire de chaque commune

Et de procéder à la désignation de leurs membres.